

<http://clg-clement-janequin-montoire-sur-le-loir.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article563>



Le rôle de l'infirmière de l'Éducation Nationale...

- Infirmierie -

Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2018

Copyright © Collège Clément Janequin

- Tous droits

réservés

Le rôle de l'infirmière de l'Éducation Nationale est de contribuer à la santé et au bien-être des élèves pour favoriser leur réussite scolaire.

L'infirmière accueille tout élève qui la sollicite, pour quelque motif que ce soit, si celui-ci à une incidence sur sa santé ou sur sa scolarité. Membre de la communauté éducative elle travaille en lien avec les familles, le médecin scolaire, l'assistante de service social, la psychologue, la direction de l'établissement, l'équipe enseignante et l'équipe de vie scolaire, pour suivre, conseiller, accompagner, et soigner au mieux les élèves de l'établissement.

L'infirmière a un rôle spécifique dans l'organisation des soins et des urgences, les maladies transmissibles en milieu scolaire, et la gestion des événements traumatiques.

Les élèves sont accueillis à l'infirmerie sur les temps de récréation ou sur le temps du midi, sauf situation d'urgence et après autorisation de son enseignant(e) ou de la vie scolaire.

L'infirmière scolaire assure également une mission auprès des écoles de rattachement du collège. Elle n'est donc pas présente tous les jours dans l'établissement.

Lorsqu'il n'y a pas d'infirmière dans l'établissement c'est le protocole d'organisation des soins et des urgences qui est appliqué.